

FORMULAIRE POUR LES MEMBRES SEULEMENT

Les places sont attribuées selon l'ordre d'inscription et le nombre maximum de participants varie selon les cours. Il est recommandé aux participants de prendre connaissance du *Devis Couvertures de l'AMCQ* avant de se présenter aux cours identifiés avec un *. ** *Coûts excluant les taxes applicables et incluant les notes de cours et pause-café.*

IDENTIFICATION

Nom de l'entreprise	Courriel	Nom du responsable
Téléphone	Adresse	

CHOIX DES COURS (Selon le calendrier)

Titre du cours	Coût**	Nom(s) de l'employé	Date	Lieu de la formation
* CQTT - Contrôle de la qualité des travaux de toiture	295 \$			
* SEBM - Système d'étanchéité bitume modifié et multicouche	295 \$			
* MEMO - Membrane monopli et liquide	295 \$			
Somme partielle :				
TPS (5%) :				
TVQ (9.5%) :				
Total :				

Veillez remplir ce document et nous le transmettre par courriel à nstpierre@amcq.qc.ca

Les frais reliés aux formations seront exigés à la réception de la facture. Les frais d'inscription seront remboursés seulement si l'inscription est annulée à plus de 7 jours avant la tenue du cours, sinon, aucun remboursement ne sera effectué. D'autres dates pourraient être disponibles à Laval ou en région si le nombre d'inscriptions le permet. Formations en entreprise aussi disponibles (des conditions s'appliquent).